

RECRUESCENCE DES ACTES TERRORISTES

La facture est trop lourde

Depuis le début de cette semaine, pour la deuxième fois en l'espace de deux jours, des bombes artisanales ont déshabillé les corps de six citoyens et endeuillé leurs familles dans la wilaya de Tébessa. Et moins de dix jours après l'attentat suicide à la ceinture explosive de Tadmaït, la même commune a enregistré plusieurs victimes, entre morts et blessés, parmi les membres d'une patrouille militaire.

Entre-temps, deux soldats de l'Armée nationale populaire ont été grièvement blessés par un engin explosif à Aïn-Touta (Batna) alors que, la semaine précédente, la ville de Barika, dans la même wilaya, avait déploré la mort d'un policier, et un autre était blessé. Si l'on ne tient pas compte des bombes «perdues» dans la nature qui explosent au passage d'un troupeau de bétail, la même wilaya n'avait pas connu d'actes terroristes depuis l'embuscade de Merouana en août dernier (cinq militaires, deux gardes communaux et un civil tués). Cette même semaine a eu lieu une attaque contre un poste de la Garde communale de Haraza, dans la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj, région qui passait pour être la plus calme du centre-est du pays.

Autant la bête immonde a fait (relativement) le dos rond durant le dernier trimestre de l'année écoulée, autant elle a repris de plus belle depuis le début de celle en cours.

Avec l'attentat de Tadmaït samedi, le terroris-

me signe son centième acte criminel depuis le dernier trimestre de 2008 avait connu, en tout et pour tout, moins de soixante-quinze attentats, si l'on se base sur les informations de la presse nationale.

Si ce «regain de violence» peut trouver une explication selon certains qui établissent une relation de causalité avec l'approche de l'élection présidentielle prévue pour le moins prochain, il y a lieu de noter quand même que la «recrudescence» est constatée, en fait, depuis décembre dernier qui a enregistré trente-cinq actes terroristes par rapport au mois précédent qui n'en a connu que douze (selon un décompte de presse).

Depuis, les «bilans» mensuels ne cessent de s'alourdir, en ce sens qu'en janvier, il a été relevé trente-huit actes criminels de l'ex-GSPC et du groupe HDS que l'on oublie parfois, et dix de plus pour le mois dernier.

Avec le lot de victimes que cela a entraîné, la facture est trop lourde. Et elle risque de s'alourdir davan-



Attentat contre la Garde communale de Tadmaït le samedi 7 mars 2009.

tage par rapport à la prochaine échéance électorale. Mais pas seulement, du fait que le terrorisme n'a pas besoin d'un prétexte politique quelconque pour semer la mort. Il le fait par conviction idéologique, et aucune politique ne pourrait le satisfaire si elle n'est pas la sienne propre tant qu'il n'est pas totalement éradiqué. Et c'est ce qu'il fait au quotidien depuis deux décennies.

Et justement, à propos de l'élection présidentielle, il est curieux d'entendre,

ou plutôt de ne rien entendre, sur le terrorisme dans les déclarations de pré-campagne électorale des différents candidats. Tout se passe comme si plus personne, civil ou en uniforme, n'est plus, ici ou là, presque chaque jour, assassiné pour avoir choisi son camp et refusé de se plier à la volonté des hordes locales de l'organisation de Ben Laden.

En cette veille d'élection présidentielle, les enfants de ce pays continuent à se faire froidement égorger,

au sens premier du terme, comme ce fut le cas du berger (ou l'éleveur, selon les sources) de Tébessa, samedi dernier.

Au moment où les différents candidats aspirent à voir des milliers de personnes assister aux meetings qu'ils préparent, force a été de constater que les milliers de personnes, venues de différentes régions de la wilaya, qui ont enterré, à Oum-Ali, leurs morts exterminés par le terrorisme, n'ont vu personne parmi ceux qui pré-

tendent à diriger le pays. A moins que cela n'ait été fait dans la discrétion la plus totale. Et dans ce cas, si le geste humain et de sympathie est louable, il n'est pas un acte politique.

Aujourd'hui, autant que par le passé, déjà ancien, une condamnation du terrorisme qui fauche tous les jours la vie d'Algériens n'est jamais de trop. Elle le serait davantage quand elle est en bonne place dans le programme d'un présidentiable.

Mohamed Issami

LE PREMIER MINISTRE EN POSITION DE JUGE ET PARTIE

Zerhouni tente de défendre Ouyahia

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a présenté, hier, au siège de son département, les données finales concernant les préparatifs du scrutin présidentiel. A propos d'Ahmed Ouyahia, Nouredine Zerhouni a déclaré ne voir aucun inconvénient à ce que le secrétaire général du RND soit également président de la Commission d'organisation de l'élection du 9 avril prochain.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - «Si ce n'est pas lui qui organise les élections, qui le fera à sa place ?» C'est en ces termes que le ministre de l'Intérieur a tenté, hier, d'expliquer le statut du patron du Rassemblement national démocratique qui, en qualité de Premier ministre, préside la Commission d'organisation des élections.

«Comment croyez-vous que cela se passe dans d'autres pays ? Aux Etats-Unis, Bush a bien organisé des élections alors qu'il était candidat. C'est également le cas pour Nicolas Sarkozy qui était ministre de l'Intérieur et candidat à la présidentielle de 2007», a indiqué Zerhouni en omettant de préciser que le candidat français avait démissionné

avant le scrutin. Le ministre de l'Intérieur a donc démenti tout conflit d'intérêts dans le statut d'Ahmed Ouyahia, principal soutien du candidat Abdelaziz Bouteflika. Pour cela, il s'est référé aux instructions adressées aux cadres de l'Etat et aux fonctionnaires. «Il leur est interdit d'utiliser les moyens de l'Etat dans le cadre de la campagne électorale.»

Profitant de cette rencontre avec la presse, Zerhouni a annoncé qu'il partageait avec Ahmed Ouyahia la même vision en matière de gestion sécuritaire. Cette précision fait suite à la dernière sortie médiatique du Premier ministre où il avait démenti la mise en place d'un dispositif sécuritaire spécifique



Pour Zerhouni, la menace d'attentats terroristes est réelle.

lors des élections. «C'est un problème de substance et de sémantique. Il n'y a pas de contradiction entre nous deux. Il y a un consensus sur plusieurs questions fondamentales, notamment celles qui concernent le retour à la stabilité, la crédibili-

té des institutions et la lutte contre le terrorisme.»

Selon le ministre de l'Intérieur, «il n'y aura pas de moyens supplémentaires» mais «une adaptation du dispositif sécuritaire» à l'occasion de l'élection présidentielle. Cette stratégie vise à faire

face à toute menace d'attentat terroriste. D'autant que pour Zerhouni, cette menace est réelle. «Je n'écarte pas le fait qu'une minorité de terroristes commette des actes spectaculaires pour bénéficier d'une couverture médiatique.» Pour ce qui est du corps électoral, celui-ci a atteint les 20 623 608 électeurs au terme de l'opération de révision. Cette opération a permis d'inscrire 1 615 098 nouveaux électeurs. Par ailleurs, le nombre de bureaux de vote est de 47 150, dont 243 itinérants. Interrogé sur les «mesures spéciales» concernant les étudiants et les corps constitués, le ministre de l'Intérieur a indiqué que son département avait juste pris des dispositions pour faciliter leur inscription au niveau des circonscriptions électorales les plus proches de leur lieu d'activité. «Bien sûr, nous avons fait en sorte de les rayer des fichiers sur lesquels ils étaient inscrits précédemment.»

T. H.